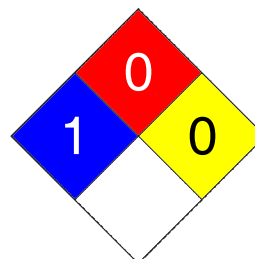


1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière	Rid O' Rust Formula 500
# CAS	Mélange
Usage du produit	Obturateur de tache de rouille
Fabricant	Pro Products LLC 7201 Engle Road Fort Wayne, IN 46804-5875 US Téléphone: 260-483-2519 Nombre de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 1
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	B


2. Identification des risques

Description générale des risques	AVERTISSEMENT CAUSE L'IRRITATION AUX YEUX. Corrosif aux métaux.
Effets potentiels sur la santé à court terme	
Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
Yeux	Cause une irritation.
Peau	Non-irritant d'après les résultats des essais.
Inhalation	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Organes cibles	Yeux. Peau. Système respiratoire.
Effets chroniques	L'exposition prolongée ou répétée aux dilutions peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
Signes et symptômes	Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
OSHA Regulatory Status	Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.
Effets potentiels sur l'environnement	Ce produit n'a pas été examiné.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Acide citrique	77-92-9	30 - 60

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins	
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent ou persistent.
Contact avec la peau	Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.

Ingestion	Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Conseils généraux	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux. Porter des lunettes protectrices. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables	Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau. Poudre chimique. Mousse.
Méthodes d'extinction inappropriées	Pas disponible
Protection pour les pompiers	
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Pas disponible
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas contaminer l'eau.
Méthodes de contention	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits Utiliser un pulvérisateur d'eau pour diminuer les vapeurs ou détourner tout nuage de vapeur.
Méthodes de nettoyage	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. En cas de déversement accidentel important, asperger d'eau et endiguer en vue d'une mise au rebut ultérieure. Après retrait, rincer abondamment et en profondeur la surface contaminée avec de l'eau.

7. Manutention et entreposage

Manipulation	Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.
Stockage	Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Ingrédient(s)

Limites d'exposition

Acide citrique

ACGIH-TLV

MPT: 10 mg/m³

OSHA-PEL

MPT: 10 mg/m³

Mesures d'ingénierie

Normalement non nécessaire s'il y a une bonne ventilation.

Protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage

Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.

Protection des mains

Normalement non nécessaire.

Protection de la peau et du corps

Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

Considérations sur l'hygiène générale

Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Transparent
Couleur	Bleu
Forme	Liquide.
Odeur	Inodore
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Liquide
pH	<1.0
Point de fusion	Pas disponible
Point de congélation	Pas disponible
Point d'ébullition	Pas disponible
Point d'écoulement:	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Point d'éclair	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité gazeuse	Pas disponible
Densité	1.19
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible
Pourc. de mat. volatiles	Pas disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Ce produit peut entrer en réaction avec des alcalis forts.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Caustiques. Oxydants. Agents de réduction.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Acide citrique	Pas disponible

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Acide citrique	5040 mg/kg souris; 3000 mg/kg rat

Effets d'une exposition aiguë

Yeux	Cause une irritation.
Peau	Non-irritant d'après les résultats des essais.
Inhalation	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Sensibilisation Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets chroniques Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénicité Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.

Mutagénicité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets sur la reproduction Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Tératogénicité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Nom des produits toxicologiquement synergiques Pas disponible

12. Données écologiques

Écotoxicité Voir ci-dessous

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data

Acide citrique 77-92-9 96 Hr LC50 *Lepomis macrochirus*: 1516 mg/L [static]

Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data

Acide citrique 77-92-9 72 Hr EC50 *Daphnia magna*: 120 mg/L

Persistance et dégradabilité Pas disponible

Bioaccumulation /accumulation Pas disponible

Mobilité dans l'environnement Pas disponible

Effets sur l'environnement Pas disponible

Toxicité aquatique Pas disponible

Coefficient de partage Pas disponible

Information sur l'évolution des produits chimiques Pas disponible

Autres effets adverses Pas disponible

13. Élimination des résidus

Instructions relatives à l'élimination des résidus Consulter les règlements fédéraux, état/provinciaux et municipaux avant d'éliminer.

Déchets des résidus / produits non utilisés Pas disponible

Emballages contaminés Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate Liquide organique corrosif, acide, n.s.a. (1,2,3-PROPANETRICARBOXYLIC ACID, 2-HYDROXY-)

Classe de danger 8

Numéro UN UN3265

Groupe d'emballage III

Renseignements supplémentaires:

Dispositions particulières IB3, T7, TP1, TP28

Exceptions liées au conditionnement 154

Numéro du guide des mesures d'urgence 153



Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (1,2,3-PROPANETRICARBOXYLIC ACID, 2-HYDROXY-)

Classe de danger 8

Numéro UN UN3265

Groupe d'emballage III

Renseignements supplémentaires:

Dispositions particulières 16



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

Acide citrique 77-92-9 1 %

Situation SIMDUT Contrôlé

Classement SIMDUT Catégorie D-Division 2B, Catégorie E-Matière corrosive

L'étiquetage SIMDUT



Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200 Oui

Règlements fédéraux des États-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Aucune

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger	Risque immédiat - Oui Risque différé - Non Risque d'incendie - Non Danger lié à la Pression - Non Danger de réactivité - Non
Section 302 substance extrêmement dangereuse	Non
Section 311 produit chimique dangereux	Oui
Clean Air Act (CAA)	Pas disponible
Clean Water Act (CWA)	Pas disponible
Régulations des états	Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

Nom du stock

Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Clause d'exonération de responsabilité	L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.
Date de publication	17-Jan-2011
Date en vigueur	01-Avr-2011
Date d'expiration	01-Avr-2014
Préparé par	Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021
Autres informations	Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.